

A man wearing a straw hat, a green patterned t-shirt, and a blue backpack is riding a white bicycle on a gravel path. The bicycle has a black basket on the handlebars and a rear rack with an orange light. In the background, there is a body of water, a town with a prominent church with a tall spire, and a blue sky with white clouds.

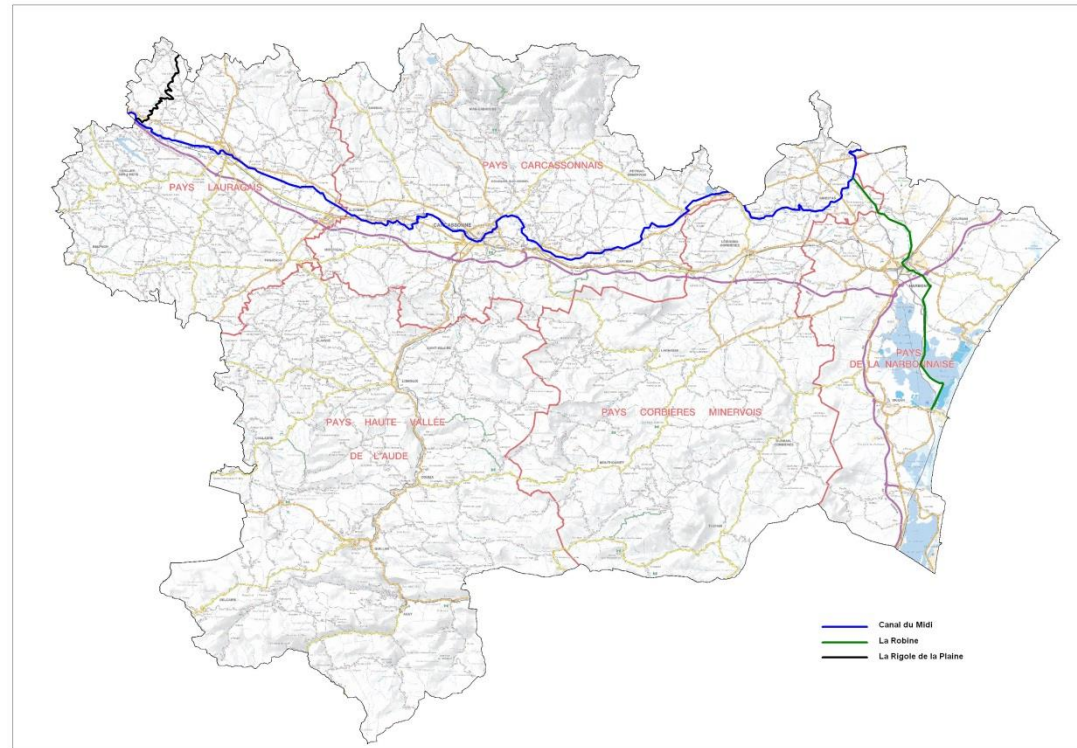
Conventions de superposition d'affectation

Convention cadre pour une CSA dans l'Aude

La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

- **Le territoire: repères géographiques**

Le Département de l'Aude



La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

• Le territoire: repères géographiques et chronologiques

Le Canal du Midi

⇒ Un maillon essentiel du Tour de France des véloroutes et voies vertes par le Sud :



⇒ 121km en utilisant à la fois du chemin de halage, de contre-halage et de cavalié

⇒ 30 traversées à sécuriser de Route Départementale/Chemin de halage

⇒ 37 communes traversées - 2 Agglo - 3 Communautés de Communes

⇒ Le canal du Midi, un patrimoine d'exception

- Classement au titre des sites
- Inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité / UNESCO

⇒ Un tracé intégré dans l'itinéraire du Canal des 2 mers à vélo



Canal du Midi

La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

• Le projet de véloroute du Canal du Midi : un long fleuve au cours tumultueux



La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

- **Le projet de véloroute et la Convention de Superposition d'Affectation**

Premiers échanges avec VNF en 2015 (plusieurs réunions nécessaires)

-problème rencontré:

- * 2 subdivisions concernées – 1 direction territoriale

-premiers échanges:

- * définir le contexte et les priorités de chacun
- * mettre à plat tout ce qui existe et intégrer ou écarter
- * s'accorder sur la contextualisation
- * étude de convention type VNF

La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

• Le projet de véloroute et la Convention de Superposition d'Affectation

Pourquoi une convention cadre:

- c'est une obligation réglementaire pour pouvoir intervenir sur un bien du domaine public ou lui affecter une autre affectation que celle d'origine
- permet de définir les modalités techniques et financières de la nouvelle affectation
- pose les règles du « jeu » concernant l'itinéraire concerné
- lève toute ambiguïté quand à l'autorisation de circulation publique (et non individuelle) des cyclistes
- possible car définie dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental vélo

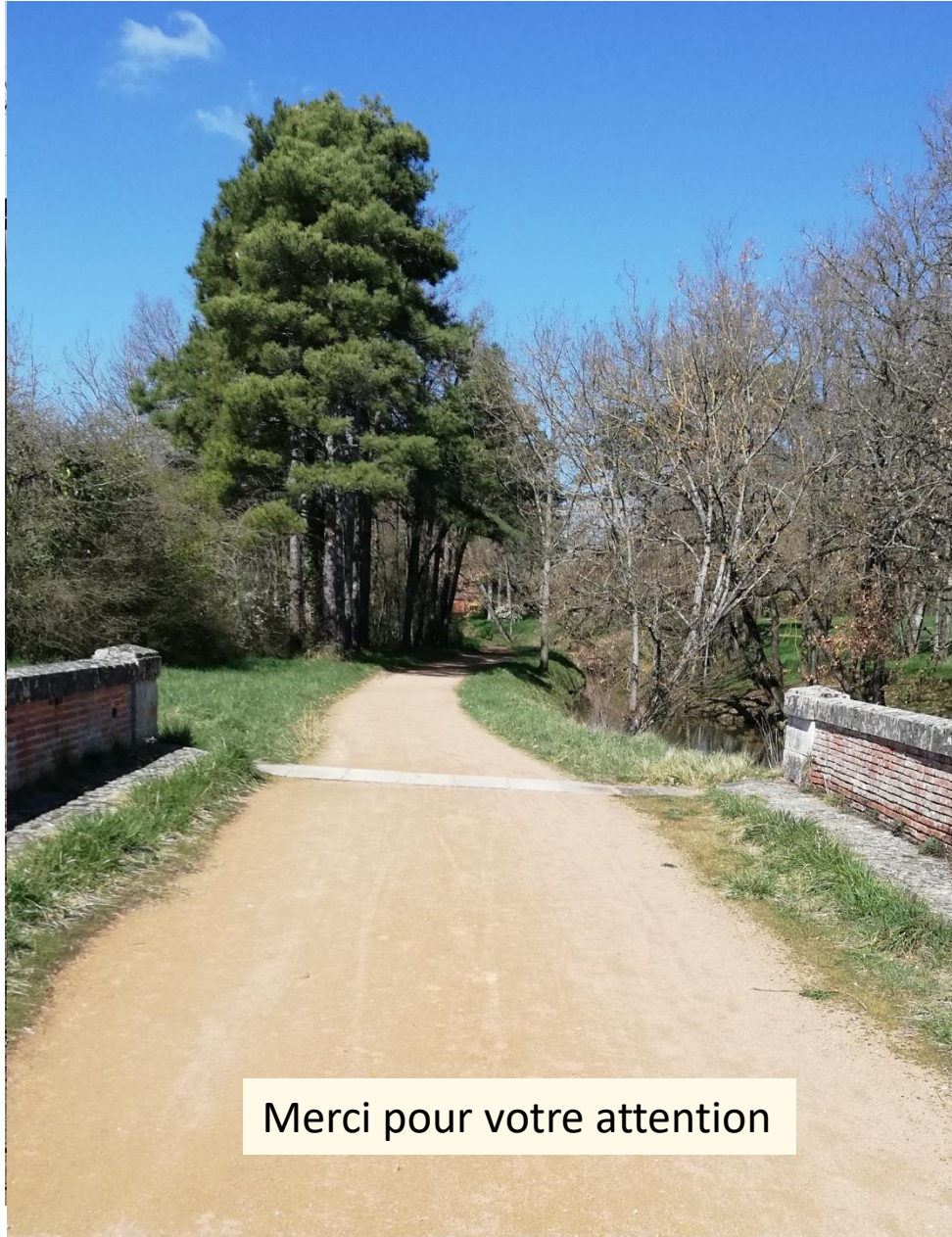
La Convention de Superposition d'Affectation pour le Canal du Midi

• Le projet de véloroute et la Convention de Superposition d'Affectation

En résumé:

- la CSA est partie intégrante de l'aménagement futur de l'itinéraire.
- permet de positionner le partenariat Département/VNF dans la politique cyclable départementale.
- un des outils nécessaire à la valorisation de l'itinéraire
- sécurise la pratique cyclable par l'aménagement, l'entretien et le suivi de l'itinéraire concerné
- permet à l'itinéraire de se développer et d'accroître la fréquentation cyclable.
- participe au développement des modes doux
- permet d'assurer la liaison et la connexion des réseaux européens, nationaux et régionaux déjà existants.
- acte de partenariat au service du développement des territoires

le Canal du Midi



Merci pour votre attention

01/04/2019

1^{ère} Journée nationale du tourisme hivernal
Lyon | Organisée par VNF et Vélo & Territoires